

externes, qui payaient 2 sous 6 deniers par mois ; et ce ne fut que plus tard qu'on admit quelques pensionnaires. Mais l'installation fut très modeste à l'origine, et le nouveau Collège subit des alternatives de succès et de déclin. Barthélemy Aneau, l'un de ses recteurs, lui valut une certaine prospérité, mais ce maître distingué fut massacré, en 1561, dans une émeute, et quatre ans après, la direction du Collège fut confiée provisoirement aux Jésuites. Après un essai, qui dura deux années, le P. Edmond Auger obtint la cession définitive de l'établissement, en 1567. Alors commence une nouvelle période, qui se distingue par l'esprit de l'enseignement et l'unité dans le plan des études.

